

supposer que je n'ai pas le courage de demander le renvoi d'un crédit dont l'emploi ne rapporterait aucun avantage au public.

L'hon. M. REID: Je ne dis pas cela.

M. CARROLL: L'ingénieur peut avoir été mal renseigné. Le département aurait mieux fait de se rendre à la demande qu'il a reçue, il y a quelques années, et de réparer le quai à la tête de East-Bay. Je ne vois aucun avantage à construire un quai à Ben-Eoin. Le ministre peut-il m'indiquer sur le plan, comment il établira une communication entre ce quai projeté à Ben-Eoin, et le grand chemin?

L'hon. M. REID: Le passage est indiqué sur le plan qui montre comment on peut avoir accès au quai.

M. CARROLL: Vous devrez acheter le droit de passage.

L'hon. M. REID: Le propriétaire consent à le vendre pour dix dollars.

M. CARROLL: C'est bon marché.

M. SINCLAIR: Le ministre fait erreur lorsqu'il dit qu'il ne peut pas changer un article du budget. Je sais de science certaine qu'il l'a fait au sujet d'un quai dans mon district électoral. Avant la chute de l'ancien ministre, un crédit a été ouvert pour la construction d'un quai à Sand-Point, dans le détroit de Canso. Bien plus, un marché a été conclu et des matériaux ont été réunis pour l'érection d'un quai, mais à l'arrivée au pouvoir du présent ministre, ses amis de l'endroit lui ont persuadé de choisir un autre emplacement plus près de l'embouchure du détroit. Si ce changement a eu lieu c'est que le ministre voulait acheter un terrain d'un meneur conservateur de la localité, pour récompenser ses services politiques. Le quai a été construit au nouvel endroit puis l'on s'est aperçu qu'il n'y avait pas assez d'eau pour qu'il pût être de quelque utilité. On s'était proposé de construire un quai où pourrait accoster le vapeur qui fait la navette entre Guysborough et Mulgrave, mais l'eau est si basse qu'il ne peut pas s'en approcher et que le quai ne sert à personne. Le propriétaire du terrain a reçu le prix d'achat, et c'est le seul qui ait bénéficié de la dépense de \$5,000 à cet endroit. Ainsi, voilà un cas où le ministre a varié un article du budget, et s'il l'a pu, il doit pouvoir maintenant en varier un autre pour le représentant de Cap-Breton-Sud.

Le ministre n'a pas répondu à ma question au sujet du principe suivi dans la confection du budget. Je lui ai fait observer que, depuis six ans, il y avait dans le bud-

get une somme destinée à la construction d'un quai dans ma circonscription, à un endroit où le besoin s'en fait grandement sentir. Le ministre et ses prédécesseurs ont maintes fois promis de construire ce quai. L'endroit où celui-ci est nécessaire n'est pas situé dans la forêt où il n'y a ni routes, ni habitants, mais il se trouve dans un district peuplé et les citoyens de Cole-Harbour, de l'Anse-à-Charlot, de Cashin's-Cove, d'American-Harbour ont tous réclamé la construction de ce quai. Le ministre a biffé ce crédit du budget et l'a remplacé par un autre destiné à la construction d'un quai à Ben-Eoin, où il n'y a apparemment pas d'habitants, ni de routes qui conduisent au quai. Je voudrais que le ministre expliquât au comité le principe de ces variations du budget.

L'hon. M. REID: Il y a plusieurs quais en Nouvelle-Ecosse, cela va sans dire, et on en demande de nouveaux tous les ans. Quelques demandes sont ajournées de temps à autre, mais chaque année, le ministre s'occupe des cas les plus pressants et il choisit les quais dont le besoin se fait le plus vivement sentir. Toutes ces sommes sont minimales. Quant à moi, je suis d'avis que ceux qui sont privés de moyens de communication par les chemins de fer doivent avoir des quais qui doivent être plus rapprochés les uns des autres que dans les anciennes régions desservies par les voies ferrées. Je ne me suis jamais opposé et je ne m'opposerai jamais à ce qu'on donne aux habitants du littoral de l'Atlantique de bonnes installations de quaiage.

L'honorable député dit qu'il connaît un cas où l'argent n'a pas été employé là où l'on se proposait de s'en servir. On m'apprend que le département ne connaît pas un seul cas de cette nature et qu'il ne conçoit pas qu'on puisse changer l'emplacement lorsque le crédit spécifie l'endroit où l'argent doit être employé. Cependant, il se peut que l'ingénieur choisisse un endroit situé à une centaine de pieds ou à un demi-mille de distance, s'il le croit préférable, et c'est se conformer à l'esprit de la loi.

M. CARROLL: Mais ce crédit n'est pas encore ouvert.

L'hon. M. REID: Il est inscrit au budget et, s'il est voté, le quai sera construit à cet endroit. Il y en a peut-être d'autres dans la circonscription de l'honorable député où le besoin est plus urgent; c'est matière d'opinion. Je ne me suis jamais rendu dans cette localité et l'honorable député la connaît mieux que moi, mais les employés du ministère qui se trouvent sur les lieux disent que c'est l'endroit où le quai devrait être construit.